

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Ste-Perpétue tenue le lundi 29 août 2022 à 19h00, par zoom, au lieu ordinaire des séances, au 2197 rang St-Joseph, à laquelle sont présents :

Monsieur le maire :	Guy Dupuis
Mesdames les conseillères :	Marie-Pier Bourassa Noémi Robitaille
Messieurs les conseillers :	Nicolas Goulet Richard Baril Jean-François Jodoin Jean-Luc Boisclair

Les membres présents forment quorum sous la présidence de M. le maire Guy Dupuis.

Est aussi présente, madame Caroline Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

(1) Ouverture de la séance

Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19h00

2022-07-144

(2) Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par
Appuyé par et résolu

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

ADMINISTRATION

3. Embauche du Responsable des travaux publics
4. Abrogation de la résolution 2022-05-094
5. Adoption de la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées pour dépôt au MAMH
6. Contrat à Aquatech pour l'assainissement des eaux usées et eau potable

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

HYGIÈNE ET ENVIRONNEMENT

LOISIRS

SUIVI ET AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

7. Période de questions
8. Levée de la séance

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-08-145

(3) Embauche du Responsable des travaux publics

Considérant l'affichage du poste de Responsable des travaux publics;

Considérant les entrevues effectuées par le comité RH de la Municipalité el 23 août 2022;

Considérant le niveau de préparation exceptionnelle de M. Daneau dans son entrevue;

Considérant la proximité du candidat avec son lieu de résidence;

Considérant le désir d'apprentissage du candidat;

Considérant l'apport municipal du candidat déjà embauché à la Municipalité comme pompier volontaire;

Considérant la disponibilité immédiate du candidat;

Considérant la recommandation du comité RH pour la candidature de monsieur Alexandre Daneau;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Boisvert
Appuyé par madame Marie-Pier Bourassa et résolu

D'embaucher monsieur Alexandre Daneau au poste de responsable des travaux publics.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-08-146

(4) Abrogation de la résolution 2022-05-094

Considérant les recommandations en juillet de monsieur Caissy du MAMH concernant le plan d'intervention;

Considérant que la résolution 2022-05-094 avait été adoptée avant les recommandations du MAMH;

Considérant que la Municipalité a apporté les modifications recommandées par le MAMH au plan d'intervention;

En conséquence et pour ces motifs,

Il est proposé par monsieur Nicolas Goulet
Appuyé par monsieur Richard Baril et résolu

D'abroger la résolution 2022-05-094 puisqu'elle a été adoptée avant les recommandations du Ministère des affaires municipales (MAMH) et que le plan d'intervention nécessite des modifications.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2022-08-147

(5)Adoption de la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées pour dépôt au MAMH

Considérant les recommandations, en juillet, de monsieur Caissy du MAMH concernant le plan d'intervention;

Considérant que les modifications sont apportées au plan d'intervention;

Considérant que cette résolution vient remplacer la résolution 2022-05-094 qui a été abrogée;

Considérant que le conseil a pris connaissance du dépôt du plan d'intervention préparé par la firme d'ingénierie Avizo;

Considérant que le conseil a pris connaissance du contenu dudit plan d'intervention;

Considérant qu'il ne s'agit pas d'une résolution engageant la Municipalité à réaliser tous les travaux recommandés par le plan d'intervention;

Considérant que cette résolution est requise pour l'approbation du plan d'intervention par le MAMH;

En conséquence et pour ces motifs,

IL est proposé par monsieur Richard Baril
Appuyé par madame Noémie Robitaille et résolu,

Que la Municipalité de Sainte-Perpétue approuve la mise à jour du plan d'intervention modifié selon les recommandations de monsieur Caissy du Ministère des affaires municipales pour le dépôt au MAMH

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2022-08-148

(6) Contrat à Aquatech pour l’assainissement des eaux usées et eau potable

Considérant que la Municipalité veut donner à contrat l’assainissement des eaux usées et eau potable ;

Considérant les soumissions effectuées auprès de Aquatech et Nordikeau ;

Considérant le plus bas soumissionnaire au montant de 16 524,00\$ soit 1 377,00\$/mois plus taxes de la firme Aquatech;

En conséquence et pour ces motifs,

IL est proposé par monsieur Richard Baril
Appuyé par madame Marie-Pier Bourassa et résolu,

De donner à contrat l’assainissement des eaux usées et eau potable à l’entreprise Aquatech au montant de 16 524,00\$ soit 1 377,00\$/mois plus taxes ;

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l’unanimité

(7) Période de questions

2022-08-149

(8) Levée de l’assemblée

Il est proposé par Jean-François Jodoin, appuyé par Marie-Pier Bourassa et résolu par ce conseil de lever la séance à 19h29

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l’unanimité

Guy Dupuis
Maire

Caroline Roberge
Directrice-générale et
secrétaire-trésorière
par intérim

Je, Guy Dupuis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Guy Dupuis, maire

